

DU JEÛNE : DONNÉES BIBLIQUES

par Gérard SIEGWALT¹

« Les frères s'appliquent à découvrir la valeur de la pratique du jeûne. Qui jeûne laisse derrière soi ce qui entrave et asservit. Qui jeûne est éveillé et prêt aux expériences de la vie spirituelle. Qui jeûne se prépare au combat qui lui est ordonné... »

(Tiré de la *Règle* de la Confrérie évangélique Saint Michaël)

Le jeûne n'est pas un bien secret ou un monopole de la Confrérie. Par sa règle du jeûne, elle se place sciemment dans une longue tradition ecclésiale de la pratique régulière du jeûne (pendant l'Avent et pendant le Carême avant Pâques). Depuis quarante ans déjà, sous l'impulsion du jeûne thérapeutique (*Heilfasten*) du Docteur Buchinger pratiqué chaque année à Kirchberg, puis ailleurs en Allemagne (depuis le début des années quatre-vingts également en Alsace), on propose des retraites « Jeûne et Prière ». Ce qu'on lira ci-après n'est ni un rapport historique, ni le récit de l'expérience de quelqu'un qui a pris part à nombre de ces retraites de jeûne avant tout dans l'expression œcuménique qu'elles ont trouvée en Alsace (tour à tour dans une communauté catholique et protestante). Nous parlerons seulement de quelques données bibliques essentielles dont l'intelligence s'ap-

1. Traduction française, faite par Agnès Richard-Schmutz et Jean-François Richard, et revue par l'auteur, d'une contribution à la *Festschrift* pour Jürgen Boeckh, *Una Sancta*, Fraternitas-Verlag, 2002. L'article se réfère à la règle spirituelle de la Confrérie évangélique Saint Michaël et à Kirchberg (en Souabe, Allemagne) où se trouve le Centre Communautaire de la Confrérie. Sur celle-ci, voir notre article « Saint Michaël », in : *Encyclopédie du Protestantisme*, Paris : Cerf, Genève : Labor et Fides, 1995, p. 1374-1375.

profondit lentement et durablement à travers une telle expérience chez ceux qui jeûnent. Dans ce qui suit, il ne s'agit pas d'une exploration exhaustive. Il y a dans la Bible de nombreuses indications différenciées sur le jeûne. Il existe aussi une bibliographie diversifiée. La contribution qui suit se fixe une tâche plutôt systématique : dans le jeûne, de quoi s'agit-il en profondeur ?

Quelles sont les données bibliques à ce sujet ? Il y en a essentiellement trois : elles concernent la relation du jeûne 1) à la création, 2) au péché, donc à la pénitence, et finalement 3) au combat spirituel.

Avant de développer le sujet, il faut faire quelques remarques préliminaires nécessaires à la compréhension de l'ensemble.

I. Clarifications préliminaires

Le mot et la chose

La chose dont il s'agit dans le jeûne dépasse le mot « jeûner ». Cela veut dire que dans la Bible, on peut parler de la chose sans qu'on ait besoin du mot. Cela deviendra clair par la suite.

Jeûner vis-à-vis de quoi ?

Le jeûne n'est pas à limiter à la nourriture, Quelle que soit l'importance de cette forme de jeûne – depuis toujours comme aussi aujourd'hui, et pour des raisons faciles à reconnaître –, elle n'est pas la seule. Qu'on pense au mot d'ordre « 7 semaines sans », où ce « sans » concerne ce dont on est devenu dépendant dans sa manière de vivre, ou menacé de le devenir au risque de perdre sa liberté extérieure et intérieure. Être dépendant signifie se laisser dominer par ses propres passions ou par toute autre instance terrestre. Par rapport à cela, le jeûne relève du nécessaire : il est une nécessité qui libère.

Le jeûne et l'être humain dans sa totalité

À la différence d'une cure d'amaigrissement et de privation, le jeûne n'est pas limité au corps, mais il concerne l'être humain dans sa totalité. Jeûner est toujours, au-delà d'une convenance déterminée et limitée qui peut avoir sa raison d'être, orienté vers

l'être humain dans sa totalité ; il le concerne donc comme corps, comme âme (dans le sens psychologique, c'est-à-dire la psyché) et comme esprit (par lequel l'être humain est tourné vers la transcendance). Jeûner est un événement corporel, psychique et spirituel. Qui jeûne corporellement est confronté à sa psyché et à son esprit. Ces différentes dimensions complémentaires sont prises formellement en compte dans les retraites « Jeûne et Prière ». Là où l'aspect corporel prédomine, là où l'aspect psychologique et l'aspect spirituel ne sont pas pris en considération, chacun est abandonné à soi-même et demeure sans offre correspondante. Et c'est justement cela que demandent la plupart des jeûneurs.

Jeûner n'est pas une fin en soi

On ne jeûne pas pour jeûner. Le désir de perdre du poids lui-même place le but plus loin, et vise à quelque chose d'autre : une meilleure santé. Et la santé, le bien-être, cela ne saurait être son propre but. Celui qui ramène tout à soi va à sa perte. Car derrière la santé comme but en soi se cache, refoulée, la nostalgie d'un accomplissement plus grand et tout autre (« L'homme ne vit pas seulement de pain »). Jeûner comme but en soi, de même que la santé comme but en soi, cela revient à une illusion par laquelle on se trompe soi-même.

Jeûner produit une disponibilité, la santé donne une aptitude pour quelque chose, pour quelqu'un. Si cette aptitude ne sert pas, l'énergie créatrice ainsi libérée se tourne contre nous-mêmes, elle devient contre-productive et autodestructrice. Qu'on pense à la parole de Jésus : « Quand l'esprit impur est sorti de l'homme, il parcourt des endroits desséchés, cherche le repos et ne le trouve pas. Alors il dit : Je veux retourner dans ma maison d'où je suis sorti. Et quand il vient, il la trouve vide, balayée et nettoyée. Alors il s'en va et prend avec lui sept autres esprits plus mauvais que lui ; et quand ils entrent dans la maison, ils demeurent tous là ; et la dernière condition de cet homme est pire que la première » (Mt 12,43-45).

Jeûne et tentation

La tentation qui va avec le jeûne, c'est de considérer le jeûne comme une fuite devant soi et devant la réalité : le jeûne est vécu comme fuite, comme refoulement, fuite devant son propre corps, devant sa propre psyché au nom d'un esprit sans corps ni âme, ou

fuite devant les défis de la vie tels qu'ils sont donnés dans la nature, l'histoire, la société, et ce au nom de quelque affabulation mentale. C'est la tentation du dualisme. Le jeûne comme chemin (voir le Christ johannique : « Je suis le chemin ») est menacé par toutes sortes de fausses voies. On peut dire aussi que cette tentation est celle de l'ascétisme : ici l'ascèse, c'est-à-dire l'exercice du corps, de l'âme et de l'esprit devient un absolu, donc un but en soi. La menace du fanatisme, sous quelque forme que ce soit, est alors bien présente. L'unilatéralité devient ici la totalité. Le fanatisme est toujours démoniaque, destructeur. L'histoire de l'humanité en donne, jusqu'à ce jour, de nombreux exemples en toutes sortes de domaines, de cultures et de religions du monde. C'est une tentation que chaque jeûneur rencontre en lui et dont il faut se débarrasser en toute conscience, pour la laisser derrière soi. Il s'agit à ce propos de reconnaître qu'avec la tentation du refoulement, et par conséquent avec l'absolutisme, son contraire est indissociablement donné, à savoir la tentation (en raison du déséquilibre d'un esprit détaché du corps et de l'âme et de la réalité globale) de considérer ce qui est détaché de l'esprit, c'est-à-dire corps et âme, et tout le réel, comme indifférent. La tentation du dualisme, qui d'une part conduit à l'absolutisme, peut d'autre part basculer exactement dans son contraire, à savoir dans le relativisme et le libertinisme. Là où l'esprit constitue l'essentiel, le corps et l'âme et aussi le réel extérieur deviennent libres comme lieux de défolement pour les passions humaines considérées comme étant sans esprit.

Deux tentations contradictoires et néanmoins liées. Elles montrent que jeûner n'est en rien neutre. C'est toujours une rencontre avec soi-même et la réalité en son entier. C'est le défi et l'offre du jeûne. Qui n'a pas la capacité et la volonté de s'y prêter, pour celui-là, le temps du salut que peut devenir le jeûne n'est pas encore là.

Jeûner et prier

« Lorsque tu jeûnes [...] devant ton Père qui est dans le secret » (Mt 6, 16 et 18). Cette parole de Jésus tirée du Sermon sur la Montagne montre la relation fondamentale du jeûne à Dieu. Jeûner est un acte thérapeutique à portée spirituelle, un acte spirituel à portée thérapeutique (santé et salut y sont liés), et ceci comme processus qui n'est pas terminé avec le jeûne, mais qui

peut grâce à lui s'approfondir de plus en plus parce qu'on jeûne devant Dieu et en relation à Dieu. C'est vécu ainsi dans les retraites de « Jeûne et Prière ». C'est pourquoi, ces retraites sont liées à la totalité de l'être humain et de la réalité car elles se rapportent à un Dieu qui est un Dieu de la totalité. Le jeûne en relation avec la prière procure non seulement une expérience de soi-même et du monde, mais aussi dans, avec, et à travers elle une expérience de Dieu. Ici, tout dualisme est reconnu comme tel, sans que la différence entre l'immanence et la transcendance soit méconnue. Dieu est reconnu comme le Dieu transcendant dans l'immanence de notre humanité et du monde, et il ouvre ce monde pour lui qui est son Créateur et Rédempteur. Dans toutes les religions, il y a une relation entre le jeûne et la prière ; l'expérience du jeûne nous conduit à la reconnaissance de ce lien. D'où s'applique au jeûne cette parole : « Retire tes chaussures de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint » (*Ex* 3,6). En un tel lieu, Dieu peut agir dans le sens de la nouvelle création qui commence quand on se tourne vers lui. « Faites retour vers moi de tout cœur avec des jeûnes, des pleurs, des lamentations. Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et faites retour au Seigneur votre Dieu. » (*Jl* 2,12-13). L'orientation du cœur vers Dieu est l'orientation de l'être humain vers le but de toutes choses : le royaume de Dieu.

Jeûner et agir

Ce qui vient d'être dit signifie que le jeûne a un rapport avec la religion, avec la relation à Dieu. Il faut y ajouter qu'il a aussi à faire, et même pour cette raison, avec l'éthique, donc avec notre faire. La relation renouvelée à Dieu renouvelle aussi notre attitude envers le prochain. « Ceci est un jeûne auquel j'ai plaisir : Détache les chaînes de la méchanceté ; dénoue les liens de la servitude ; renvoie libres les opprimés ; et que l'on rompe toute espèce de joug ! Romps ton pain pour l'affamé, et ceux qui dans la misère sont sans toit, conduis-les chez toi ! Si tu vois quelqu'un nu, habille-le et ne te dérobe pas à ta chair et à ton sang. » (*Es* 58,6-7).

Jeûner et prier, jeûner et agir ne font qu'un. Prier en tant que s'exposer à Dieu, se donner à lui, c'est aussi s'exposer à soi-même et à la réalité, se laisser soi-même et la réalité pénétrer par Dieu. Le jeûne ainsi vécu est une transformation de soi toujours nouvel-

le, toujours plus profonde et renferme un potentiel de transformation globale. Mais ce n'est pas nous qui en décidons. Nous ne pouvons qu'en poser des signes qui correspondent à nos possibilités : des signes d'espérance, d'amour – lequel est la main active de l'espérance –, et cela en raison de la foi en Dieu renouvelée, de la confiance en Dieu, fondement de tout courage.

II. Données bibliques

A. Création et jeûne

La structure fondamentale du jeûne est donnée avec la création. Elle consiste en trois pôles liés : abstinence (*privatio*), limitation (*limitatio*), accomplissement (*completio*). Les deux récits bibliques de la création ont connaissance de ce triple accord.

Le jeûne de Dieu

Ce triple accord vaut déjà avant tout pour Dieu lui-même ; cela apparaît précisément dans son action créatrice. La théologie rabbinique y renvoie de façon explicite. Dieu se retire en lui-même dans l'acte de création. Il n'est pas tout. Il crée en dehors de lui-même un espace qui soit libre pour ce qui est autre. Donc, il se retient, et ce retrait (en hébreu, on emploie le mot « *tsimtsoum* », qui contient « *tsoum* » = jeûner) est également une limitation de soi-même. Dès lors, pouvons-nous dire, ce Dieu qui se réfère à un vis-à-vis est totalement Dieu, libre de n'être que Dieu, donc de n'être pas tout, de n'être pas le tout auquel il donne, il est vrai, les lois de son existence, et cependant une pleine autonomie en cela. Dieu est libre de laisser à la créature faire son chemin propre. De ce fait, l'être humain est renvoyé à sa liberté et donc aussi à sa responsabilité. Dieu trouve en cela son accomplissement : dans sa réalité en tant que seulement Créateur. Reconnu par la créature comme étant seulement Dieu, il est le Dieu de la plénitude qui accomplit tout en tout (*Ép* 1,23), sans pour ainsi dire engloutir ce tout. L'accomplissement de Dieu en tant que Dieu dépend de l'accomplissement de la création ; comme aussi l'inverse, ainsi que nous le verrons plus loin. Le Dieu de la création est le Dieu jeûnant qui accorde ainsi à lui-même et à la création un espace

pour l'accomplissement propre, dans le cadre voulu par lui de leur interdépendance.

Cet accomplissement est donné avec le sabbat, but de l'action créatrice de Dieu. D'après le 1^{er} récit de la création, Dieu impose ici une limite entre les six jours de travail et le 7^e jour d'éternité qui n'a ni soir ni matin, et qui devient dans le temps et dans l'espace un jour exceptionnel de bénédiction pour celui qui le reçoit de la main de Dieu comme un jour à part. Le sabbat, Dieu se repose de ses œuvres, il dit pour ainsi dire : « Assez travaillé ! » Il se pose à lui-même une limite comme Créateur, confie la création à elle-même qui, « non maternée », peut respirer librement, et qui trouve, comme Dieu, son accomplissement dans son sabbat. Le repos du peuple de Dieu, dont parle la lettre aux Hébreux comme promesse (*He* 4,9 : « Ainsi donc un repos est encore à la disposition du peuple d'Israël »), c'est la coïncidence du sabbat terrestre de l'humanité avec le sabbat céleste de Dieu, et ce dans l'éternité qui reçoit en elle et transforme dans sa gloire le temps et l'espace et par conséquent la création. Cela signifie que fondamentalement le jeûne concerne à la fois le Créateur et sa création. Cela résulte du 1^{er} récit de la création, le plus récent des deux (*Gn* 1-2,4a).

Le jeûne de la création et de l'être humain d'après le 1^{er} récit de la création

L'action créatrice de Dieu, depuis l'infinité des temps jusqu'au 6^e jour de la création, consiste en une séparation, en une différenciation : du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres, de l'en haut et de l'en bas, de l'eau et du sec. Le singulier est singulier, il n'est pas tout et ne pourra jamais être tout. Ce qui est singulier et donc seul est déterminé par son manque, sa dépendance de l'autre, de tout ce qui est autre ; tout est lié dans la création, rien n'existe pour soi seul. Seule la différenciation fait droit au singulier. Là aussi l'abstinence appartient à la limitation, et inversement. La limite imposant l'abstinence, la transgression de cette limite d'abstinence (pensons à notre terre en relation avec la problématique de l'environnement) donne de l'espace à l'abîme du chaos (*Gn* 1,2), et elle est une menace pour toute la création. Nous le reconnaissons aujourd'hui par la problématique écologique qui nous touche de près, de façon de plus en plus perceptible et harcelante.

Pour l'être humain, l'autolimitation exigée de lui signifie qu'il est seulement homme (comme Dieu est seulement Dieu), c'est-à-dire qu'il est lié à la création plus vaste et qu'il est dépendant d'elle, donc aussi responsable devant elle : il repose sur elle en tant que dernière œuvre créée de Dieu, et il a seulement consistance par elle. S'il la viole, il se viole lui-même, il scie pour ainsi dire la branche d'arbre sur laquelle il est assis. Être seulement homme le situe comme tel devant Dieu le Créateur de l'homme et de la création entière. Être limité en direction de la création plus vaste, être limité en direction de Dieu, telle est *la condition humaine*. En elle, l'être humain trouve son accomplissement.

Cet accomplissement est scellé pour lui dans le sabbat, jour de la bénédiction spéciale. Le sabbat est essentiel pour l'être humain : cela apparaît dans le fait que le sabbat n'est pas ancré dans l'histoire spécifique d'Israël mais dans l'histoire universelle de l'humanité, dans la création. Le sabbat comme jour de repos veut dire : assez de travailler ! Je suis homme, pas esclave. Le commandement du sabbat dans le Décalogue est lié à la création (*Ex* 20,8-11 ; dans un sens différent *Dt* 5,12-15, mais il est là aussi une offre à tous les êtres humains). Et c'est de façon expresse qu'à certaines occasions le sabbat est compris comme un jeûne : « C'est ici pour nous une loi perpétuelle : au 7^e mois du 10^e jour, vous humilierez vos âmes, vous ne ferez aucun ouvrage, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. Car en ce jour on fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier : vous serez purifiés de tous vos péchés devant l'Éternel. Ce sera pour vous un jour de repos, et vous humilierez vos âmes. C'est une loi perpétuelle. » (*Lv* 16,29-31 ; voir aussi *Lv* 23,27-32 ; *Nb* 29,7). Le jeûne n'est pas ici un jeûne vis-à-vis de la nourriture, mais du travail. Si l'être humain est une bête de travail, il se perd comme être humain. Abstinence en raison de la limitation, abstinence à cause de la reconnaissance de cette limite, c'est là la condition nécessaire de l'accomplissement de l'être humain, de toujours à jamais.

Le jeûne de l'être humain d'après le 2^e récit de la création

Déjà le récit de la création de *Gn* 2, plus ancien que *Gn* 1, connaît la signification fondamentale du jeûne pour l'être humain : « Tu mangeras de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la con-

naissance du bien et du mal, tu ne mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort » (*Gn 2,16-17*). Le jeûne ordonné est de ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

De quoi s'agit-il ici ? Non pas de ce que le Dieu jaloux se réserve un monopole qu'il ne veut pas partager avec l'être humain. Nous l'avons déjà vu : Dieu jeûne lui-même, se limite lui-même. Cela ne relève ni de la jalousie, ni d'un monopole, mais du respect de l'autre créé par lui. Cette autolimitation caractérise Dieu qui n'est que Dieu. Bien sûr que Dieu est Dieu, mais, cela étant, il ne prend rien à l'être humain qu'il crée et à qui il donne son être d'homme. Celui-ci dépend, en même temps que de son respect par Dieu, du propre respect de l'homme comme homme.

Le bien et le mal signifient tout, la totalité. Dieu ne refuse rien à l'être humain qu'il ne se refuse à lui-même : être tout. Il n'est pas tout, il ne mange pas tout. Pour l'être humain, l'interdiction de l'arbre de la connaissance du bien et du mal qui est l'arbre de la totalité est le commandement de la reconnaissance de sa limite de créature. Si l'être humain mange de l'arbre de la connaissance, alors il se perd dans la totalité, il se perd comme être humain. Mais il ne doit pas transgresser sa limite vers l'autre ; il doit, dans son propre intérêt, respecter l'autre dans sa différence. S'il méconnaît l'altérité de l'autre et s'il engloutit pour ainsi dire l'autre, alors il perd à la fois l'autre dans son altérité et lui-même dans son identité propre. L'être humain, à cause de son humanité, ne doit pas disparaître dans la totalité du monde, ni fusionner avec elle, afin de ne pas être dévoré par elle au prétexte de la prendre en soi. Sa relation au monde contient un interdit : à savoir, devenir soi-même monde, et donc oublier sa relation à Dieu. Il est être humain seulement par sa relation à Dieu ; c'est la limite qui lui est établie, sans le respect de laquelle sa qualité d'être humain comme telle est menacée à la racine. Comme Jésus le dit aussi aux siens : dans le monde, mais pas du monde (*Jn 17,14-19*).

Le succès de la vocation humaine tient au jeûne par rapport à l'arbre de la connaissance. Le récit du paradis décrit ce succès sous deux aspects : il consiste d'abord dans la reconnaissance par Adam de l'altérité des animaux, parmi lesquels il ne trouve pas la partenaire qui lui est proposée : la dénomination des animaux par Adam révèle leur altérité non humaine ; il consiste ensuite dans la reconnaissance de l'autre issue de lui, qui lui correspond, non pas

identique à lui mais complémentaire de lui, la femme en vue de lui. « Oui, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair ; on la nommera femme (*ischah*), car elle est prise de l'homme (*isch*) » (*Gn* 2,23). Certes, les deux doivent être une chair mais bien en tant qu'homme et en tant que femme, comme dualité, comme partenariat, non pas à travers la dévoration de l'un par l'autre (à tel vouloir de dévoration de l'autre se brisent jusqu'à aujourd'hui beaucoup de couples). Ce sont deux exemples d'accomplissement : celui-ci est donné avec la reconnaissance et le respect de la limite et avec l'abstinence qui y est liée, c'est-à-dire avec la non-dévoration de l'autre. Le jeûne conduit à la fête jubilante, l'attention de la limite à la vraie réalisation de soi-même.

Le chapitre suivant, *Gn* 3, montre ensuite que l'être humain ne fait pas attention à l'interdiction de l'arbre de la connaissance. Il ne prête pas attention à l'altérité de l'autre, et d'abord à l'altérité à l'intérieur de la communauté conjugale. Alors que l'homme et la femme mangent de l'arbre de la connaissance (il ne s'agit pas là de la sexualité, ou seulement dans la mesure où elle ne consiste pas en un donner et un recevoir mutuels mais en une dévoration de l'autre, en une consommation au lieu d'une communion ; la tentation de la volonté de dévoration de l'autre n'est néanmoins pas limitée à la sexualité), ils effacent dans la totalité fusionnelle anonyme la spécificité particulière de leur altérité comme humains et de l'altérité de l'un vis-à-vis de l'autre. Le résultat est, comme dans le récit de la Tour de Babel, la confusion qui d'une part met fin à la fusion de l'uniformité (une seule langue) et d'autre part fait de l'altérité un problème, un défi, mais qui conduit par là même au point de départ d'un nouvel engagement réciproque : ce qui est donné comme prototype au paradis est maintenant l'obligation imposée dans l'histoire, à savoir ce qu'il faut conquérir ou bien plutôt attendre de Dieu. Car sa promesse vaut pour ceux qui, s'étant fourvoyés et ayant donc échoué devant l'arbre de la connaissance, s'ouvrent dans la conscience de leur péché de manière nouvelle au Dieu Créateur et Rédempteur qui, toujours à nouveau, appelle à la plénitude d'une vie nouvelle à partir du néant reconnu et avoué. C'est une plénitude en raison du jeûne, reconnu maintenant comme salutaire, par rapport à l'arbre du phantasme de la totalité.

B. Péch  en relation   p nitence et je ne

Nous ne parlons pas encore maintenant de la relation entre souffrance et je ne qui existe aussi ; il en sera question au § C, combat spirituel et je ne. Les deux points sont en quelque sorte en relation,  tant donn  que la p nitence fait  galement partie du combat spirituel. N anmoins, le combat spirituel ne trouve pas son accomplissement dans la p nitence qui a un lien  vident au p ch . Il est donc juste d'accorder une r flexion particuli re   la th matique p ch  et p nitence en relation avec le je ne. Cependant, elle devra se limiter   quelques affirmations essentielles. Bien des  claircissements importants en soi ne peuvent  tre donn s ici, comme par exemple : Qu'est ce qui appartient   la r alit  du mal qui nous frappe en tant que destin, et qu'est ce qui appartient au mal dont nous sommes responsables ? Que faut-il comprendre par p ch , et que faut-il entendre par faute ? Quelle diff rence   faire entre sentiment de culpabilit  qui est d'ordre psychique et conscience de la faute, d'ordre spirituel ? (Celui-l  rel ve de la psychoth rapie, celle-ci de la confession). Les indications donn es sur l'ensemble de ces sujets doivent suffire dans le cadre de cette contribution.

Le temps de je ne eccl sial comme temps de p nitence

La relation entre je ne et p nitence est ancr e dans l'ann e liturgique, et ce, depuis le d but, du fait que les semaines avant P ques (le temps de la Passion)  taient plac es dans la lumi re du bapt me c l br  dans la nuit pascale. L' troite relation du bapt me   la mort et la r surrection de J sus est avant tout exprim e en *Rm* 6,3-4 : « Ignorez-vous que nous tous, baptis s en J sus Christ, c'est dans sa mort que nous avons  t  baptis s ? Par le bapt me en sa mort, nous avons donc  t  ensevelis avec lui, afin que, comme Christ est ressuscit  des morts par la gloire du P re, nous menions aussi une vie nouvelle ».

Si le chemin de la passion de J sus est reconnu comme son propre chemin de bapt me (qui, partant du bapt me par Jean, s'accomplit dans sa mort selon les propres paroles de J sus, voir *Mc* 10,37-39) ; si, de m me, le chemin de bapt me du chr tien est compris comme chemin de la suivance de J sus, donc comme un chemin sous le signe de la croix ( videmment comme signe de victoire, mais justement de la victoire dans, avec et   travers la propre mort et non sans elle ; voir par ex. *Jn* 12,24) : alors le temps pr -pascal est empreint de la th matique du bapt me, m me

sans baptême effectué à Pâques. Pour ceux qui sont déjà baptisés, ce temps se voudrait être un rappel conscient, c'est-à-dire une actualisation du baptême, et donc un temps de pénitence. Il s'agit ainsi d'accepter la séparation d'avec le péché, par conséquent de ce qui charge et paralyse la relation à Dieu, et donc aussi à l'environnement, au prochain et à soi-même. C'est ce que veut dire le mot « poenitentia » que Luther aussi relie au baptême quand il la comprend comme une mort quotidienne du vieil homme, ainsi qu'une résurrection quotidienne de l'homme nouveau (*semper poenitens* !).

Dans ce temps ecclésial de la passion, la pénitence comprise comme renouvellement de la réalité baptismale veut être stimulée et soutenue par le jeûne (d'où temps de jeûne caractérisé aujourd'hui par les « 7 semaines sans » déjà évoquées). Le sens de ce jeûne est global, il concerne l'être humain dans sa totalité. L'inspiration en est spirituelle, elle est justement celle du renouvellement, donc du lâcher prise, de la libération de ce qui est ancien et de la disponibilité à se laisser armer pour ce qui est nouveau, ce qui est à venir. La confession proprement dite trouve également sa place fondamentale dans la pénitence ainsi comprise ; elle consiste à nommer la faute spécifique et à la placer devant la justice et la grâce de Dieu, que cette confession soit collective ou soi-disant privée (voir par ex. *Ps* 32). La confession est l'acte de se placer consciemment devant Dieu, elle est l'aveu d'une part de l'hypothèque générale du péché qui pèse toujours à nouveau sur nous les êtres humains, et d'autre part du péché spécifique dont je me suis rendu coupable et me rends encore coupable ; elle se fait dans la certitude que « Dieu n'a pas plaisir à la mort du méchant, mais à ce qu'il se retourne de son être et qu'il vive » (*Ez* 18,23). L'absolution est le fondement qui est pré-donné à la confession, et elle est le don que la confession renouvelle.

Faire pénitence est un jeûne conscient, c'est se laisser consciemment réorienter (conformément à la limite et la plénitude de l'être humain). Pour cela, il faut une décision, à savoir de s'arrêter, de se conformer, de s'abstenir. Faire pénitence en jeûnant vis-à-vis du péché se fait en référence à la promesse de Dieu et au regard de celle-ci. La pénitence n'est bien entendu pas limitée au temps du carême, mais celui-ci est chaque année une nouvelle invitation dans ce sens.

C. Combat spirituel et jeûne

Dans l'Ancien Testament, il est question du jeûne à propos de diverses situations de vie : en regard de la faute et pour exprimer la pénitence (voir déjà *Lv* 16,29 ss ; ensuite *1 S* 7,6 ; *Jr* 36,6.9 ; *Jon* 3,5 ; *Jl* 1,14 ; 2,12 ss), mais aussi en regard de la maladie, de la souffrance et de la mort (*1 S* 31,13 ; *2 S* 1,12 ; 12,16 ss ; *Ne* 1,4 ; *Ps* 69,11, etc.). C'est à vrai dire un jeûne réactionnel, en réaction à une situation douloureuse. Il existe par ailleurs un tout autre jeûne, prospectif, orienté vers l'avenir (*Ex* 24,18 ; 34,28 ; *Esd* 8,21 ; *Est* 4,16 ; *Dn* 9,3 ; 10,2 ss ; *Za* 8,19). Une expression hébraïque qu'on a parfois traduite par jeûner, mais qui signifie littéralement : humilier l'âme (*chinnah nâphäsch* : *Lv* 16,29.31 ; 23,27.32, etc.), rend compte de ce dont il en va dans ces différentes situations de jeûne. Humilier son âme, cela veut dire : apporter à Dieu son désir, son « *appetitus* » vital et égocentrique afin qu'il le purifie, le sanctifie, l'oriente vers lui qui seul « rassasie les âmes assoiffées et comble de biens les affamés » (*Ps* 107,9). Il est important d'insister sur cette orientation du jeûne, vu qu'on sera toujours à nouveau tenté d'instrumentaliser le jeûne comme moyen de pression vis-à-vis de Dieu. L'annonce prophétique s'y oppose fermement (*Es* 58,1ss ; *Jr* 14,12 ; *Jl* 2,13 ; *Za* 7,5 ss ; 8,16 ss).

Les différentes pistes esquissées trouvent leur continuation dans le Nouveau Testament. Elles sont liées dans le mouvement pénitentiel de Jean le Baptiste, vu que le jeûne réactionnel se réfère au jeûne prospectif du règne de Dieu à venir. Cela vaut aussi pour les disciples de Jésus jusqu'à son retour en gloire (*Mc* 2,19 ss ; *Mt* 6,18 ss). Le jeûne en vue de recevoir une directive de Dieu et dans l'attente d'une nouvelle action missionnaire est pratiqué dans la primitive Église (*Ac* 13,2s ; 14,23).

Tout cela fait allusion au combat spirituel. Dans le jeûne, il s'agit toujours de bien se positionner vis-à-vis de soi-même, de l'autre, de tout l'environnement et de Dieu. Le jeûne de Jésus peut nous le rendre intelligible.

Le jeûne de Jésus comme expérience de soi-même, du monde et de Dieu

Nous partons de la question suivante : sur quoi repose l'autorité de Jésus, qui se révèle non seulement vis-à-vis de ses auditeurs, mais aussi et surtout vis-à-vis des possédés ou démoniaques qu'il

libère des démons qui les tourmentent ? Jésus lui-même renvoie cette autorité à la prière et au jeûne. À la fin du récit de la guérison du garçon lunatique, qui, après l'impuissance et la défaillance des disciples, fut guéri par Jésus, celui-ci répond à la question de ses disciples : pourquoi ne pouvions-nous pas l'exorciser ? : « Cette espèce sort seulement par le jeûne et la prière » (*Mt* 17,14-21). Même si tous les manuscrits ne contiennent pas ce verset (voir aussi *Mc* 9,29), il s'accorde parfaitement avec le récit de la tentation de Jésus et ce qu'il a enduré pendant son jeûne de quarante jours dans le désert. Car ce récit de tentation signifie que Jésus, avant qu'il ne soit confronté avec les démons autour de lui, donc en d'autres êtres humains, les a rencontrés en lui-même. L'autorité de Jésus tient uniquement dans le fait qu'il a sondé en lui-même toutes les possibilités humaines dans la lumière du Père céleste, qu'il les lui a soumises, qu'il les a orientées vers lui. Ceci est mis en relief de manière significative par l'*épître aux Hébreux* (2,14 ss ; 4,15). La filiation divine de Jésus ne l'a pas libéré de son être d'homme, mais s'atteste dans son entière dépendance à Dieu. Celle-ci ne constitue pas un état de Jésus, mais un devenir. Dans ce dernier, et donc dans son combat spirituel, tel qu'il se cristallise d'une manière unique dans l'histoire de la tentation, Jésus devient reconnaissable comme Christ, le Fils du Dieu vivant.

« Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour être tenté par le diable » (*Mt* 4,1). Ce récit suit immédiatement celui du baptême de Jésus. Comme déjà dit, celui-ci est manifestement le début d'un chemin placé sous le signe de la croix et de Pâques. Ce début a sûrement été précédé d'un autre, celui de l'enfance et de toute son ascendance ; le baptême marque le début de l'entrée en scène publique de Jésus, donc de sa vocation devenue métier. Celui-ci est inséparable de sa vocation, donc de sa personne. Il ne s'agit pas là d'une action séparée de son être, mais de son être se réalisant effectivement dans l'action. Cela est signifié par l'affirmation que le baptême de Jésus est le chemin de son combat spirituel. Pas à pas, la vocation de Jésus est mise en jeu dans son combat spirituel devenu son métier.

C'est pourquoi, d'après les évangiles, Jésus est toujours à nouveau en quête de temps de prière ; cela est tout simplement pour lui d'une importance décisive. Il s'agit de son intimité avec le Père céleste ; celle-ci se révèle clairement dans l'évangile de Jean.

Dans la prière, Jésus approfondit sa relation à Lui, à qui il se doit et vers qui il est orienté ; c'est ainsi qu'il est Fils de Dieu : « Le Fils ne peut rien faire de lui-même, mais seulement ce qu'il voit faire au Père ; et ce que Celui-ci a fait, le Fils le fait également. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'Il fait [...] car comme le Père ressuscite les morts et les fait vivre, ainsi le Fils aussi fait vivre qui il veut » (*Jn 5,19.21*). C'est là la *vita contemplativa* de Jésus : il oriente son regard vers le Père. Certes, les saintes Écritures jouent en cela un rôle fondamental justement comme témoignage de l'être et de l'action de Dieu dans la création et l'histoire. Si Jésus peut faire face au tentateur, s'il n'est donc pas dévoré par lui, c'est parce qu'il lui oppose des paroles de l'Écriture (voir *Mt 4,1 ss*). Mais pas seulement des paroles. Elles sont le témoignage de Dieu lui-même. Jésus leur donne leur autorité par rapport à l'emprise du tentateur, une autorité qui libère, oriente, pacifie, remet l'être humain debout et le rend vraiment vivant. La prière contemplative de Jésus comme regard vers le Père est non seulement le fondement de ses autres manières de prier, qui incluent les diverses façons de prier telles qu'elles sont exprimées dans tous les écrits d'Israël et dans les psaumes ; elle est également la raison de sa *vita activa* qui consiste à faire ce qu'il voit le Père faire, c'est-à-dire redresser la vie : « Je vis et vous aussi vivrez » (*Jn 14,19*).

On peut sans doute supposer que la phrase : « Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour être tenté par le diable » (*Mt 4,1*) est un condensé, un télescopage de deux points extrêmes (point de départ : « Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert », point d'aboutissement : « pour être tenté par le diable ») d'un événement dont le centre véritable a été la prière de Jésus à son Père. Cela vaut sûrement aussi pour le texte parallèle chez Luc (4,1 ss), où il est dit : « Il (Jésus) fut tenté 40 jours par le diable ». Jésus jeûnait. La prière est le vrai contenu et le véritable sens du jeûne ; l'Esprit de Dieu y pousse, y conduit. En même temps, la prière est la véritable occasion de la tentation (*Mt 4,2* : « et quand il eût jeûné 40 jours et 40 nuits, il eût faim »), mais elle fonde la possibilité de surmonter cette dernière, comme Jésus, ou (pour ce qui nous concerne, nous qui, contrairement à Jésus, lequel est sans péché (*He 4,15*), succombons au péché) d'être redressés vers la vraie vie (cf. par ex. *2 Co 5,2*).

La prière ne protège donc pas de la tentation. Pas plus que Jésus, nous n'y échappons. La tentation a un rapport avec l'expérience de soi-même et du monde ; elle veut séparer de l'expérience de soi-même et du monde, de l'expérience de Dieu, elle veut nous détacher du chemin du baptême (comme il a été dit plus haut). La tentation est inévitable, parce que nous ne pouvons échapper à nous-mêmes et au monde. La réalité de l'être d'homme de Jésus se montre par sa tentation ; la même chose vaut pour chacun de nous.

Contrairement à l'épreuve qui survient de l'extérieur ou qui est ressentie par nous comme survenant de l'extérieur (maladie, mort, coups du destin de toutes sortes), la tentation a son assise en nous-mêmes, même si elle peut être stimulée de l'extérieur, et elle l'est souvent. Son siège est le cœur. Quand on parle du tentateur, le diable, c'est une objectivation, une projection vers le dehors de quelque chose qui est intérieur : de même dans la tentation de Jésus. Certes, il n'y a pas que le mal subjectif compris ainsi dans sa potentialité. Il y a aussi des structures objectives du mal (de nature sociale, culturelle, économique ou politique). Nous n'en parlons pas ici, ou seulement dans la mesure où nous reconnaissons que la défaite personnelle dans la tentation produit des réalités objectives qui conduisent droit aux structures objectives. Prenons le cas de Jésus : chaque tentation à laquelle il est confronté implique une répercussion collective dépassant sa personne. Le récit de la tentation de Jésus nous indique où le mal prend son commencement en nous. Cette limitation existentielle du questionnement caractérise déjà le récit de ce qu'on appelle la chute (*Gn* 3), lequel trouve son parallèle dans le récit de la tentation de Caïn au niveau de la fratrie (*Gn* 4) (après le niveau de la relation homme-femme). On peut actualiser pour soi-même ces récits archétypiques pour y voir confirmées – et chacun en son for intérieur – les indications de la *lettre de Jacques* (1,12-16) concernant la tentation à endurer, et alors seulement susceptible de nous éprouver : « Que personne ne dise quand il est tenté que Dieu le tente car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et il ne tente personne. Mais un tout chacun est tenté quand il est séduit et appâté par sa propre convoitise. Ensuite, quand la convoitise a conçu, elle enfante le péché. Mais le péché, quand il est accompli, accouche de la mort. Ne vous trompez pas, chers frères. ».

« Chacun est tenté par sa propre convoitise », donc par quelque chose qui est en lui-même. C'est là que se manifeste le tentateur :

il se manifeste dans ce qui est donné en moi comme potentialité. Le tentateur est une potentialité donnée en moi-même. La tentation tient au fait que cette potentialité a tendance à se rendre indépendante de moi, de telle sorte que je ne suis pas son maître, mais qu'elle devient mon maître.

À propos du mot « potentialité », la Bible s'y réfère en différentes circonstances. En *Gn* 3, il est question du serpent ; il semble être directement évalué négativement. Cela est également vrai en apparence pour le dragon (*Ap* 12). Mais déjà cette dernière indication fait tendre l'oreille, car manifestement Michaël, qui s'oppose au dragon au nom de Dieu, ne peut à vrai dire pas être considéré comme tuant le dragon. Si le serpent et le dragon sont une potentialité humaine ou une somme de potentialités humaines, il est déplacé de vouloir supprimer cette réalité. La question en regard des potentialités humaines telles que la sexualité, l'intelligence, la puissance, etc., ainsi que de l'argent, l'économie, la politique, etc. est la suivante : comment deviennent-elles constructives, ou bien comment deviennent-elles destructrices pour moi-même, pour mes relations aux autres, à l'environnement et finalement à Dieu ? Les potentialités sont ambivalentes. Cela est exprimé en *Gn* 1,2 où il est dit du chaos (« la terre était déserte et vide, et il y avait des ténèbres sur l'abîme ») que « l'Esprit de Dieu planait sur les eaux ». On peut dire alors : chaos, serpent, dragon, c'est là le foyer d'énergie, le creuset intérieur qui nourrit et construit l'être humain en lui-même et dans ses différentes relations, ou bien au contraire qui le pollue et le détruit, selon que le feu intérieur est orienté vers Celui qui donne toutes bonnes choses ou non. Dans le premier cas, c'est constructif, dans le deuxième destructeur. Nous connaissons tous d'expérience cette ambivalence de potentialités énergétiques en nous. Elles ne doivent pas être mises à mort, car alors il n'y a plus rien avec quoi on peut bâtir, mais elles doivent être orientées vers le Christ (d'après *Ép* 1,10 : « récapitulées » en lui). Michaël est non le tueur mais le vainqueur du dragon à tel point que le dragon, maintenant délivré de l'autonomie démoniaque et donc destructrice où il s'était établi, est placé dans le service du Christ dans lequel seul il en vient à son épanouissement dans le sens de la création bonne (voir *Col* 2,15 en relation à *Col* 1,15 ss).

Dans le désert, au moment de sa tentation, Jésus rencontre le dragon en lui-même ; il rencontre ses démons. La signification

grecque originale du mot « *daimôn* » est aussi bien positive que négative, donc pas uniquement négative : le démon est une réalité ambivalente. Nous employons ici ce mot dans son sens anthropologique, vu que la tentation part de nos potentialités internes propres. Les démons sont des potentialités ambivalentes en nous qui peuvent avoir des effets démoniaques (dans le sens actuel du mot) mais tout aussi bien angéliques. Vu la définition anthropologique que nous avons donnée, il est tout à fait juste de parler de démoniaque destructeur et d'angélique constructeur, Car les potentialités nommées ont dans l'être humain un caractère qui le dépasse lui-même : en elles, nous rencontrons quelque chose qui nous transcende. Il ne s'agit pas dans ces potentialités de la transcendance de Dieu lui-même, mais de la transcendance (par rapport à la conscience humaine) de l'inconscient archétypique dont parle C. G. Jung ; l'inconscient est l'abîme en même temps que le fondement à la fois démoniaque et angélique, qui constitue la dimension invisible de la création. Personne ne peut affronter cette réalité ambivalente, laquelle à la fois nous porte et nous menace, d'une manière consciente et en même temps victorieuse, sans se lier à la transcendance de cette transcendance, donc à Dieu. (Cet affrontement conscient se fait progressivement en relation avec le processus humain de croissance ; il culmine chez Jésus dans son expérience du désert.) C'est ce que fait Jésus dans sa tentation. Aussi est-il, d'après la *lettre aux Hébreux* (4,15 : 2,17 ss) « comme nous, mais sans péché », mais celui qui, « parce qu'il a lui-même souffert et a été tenté, peut aider ceux qui sont tentés », comme un intercesseur miséricordieux et fraternel, ou comme un grand prêtre.

Comment Jésus pouvait-il tenir bon dans la tentation ? Rappelons-nous : « Cette espèce ne sort que par le jeûne et la prière ! ». Nous avons vu que prier a un rapport avec « regarder en direction du Père ». Mais regarder, donc contempler le Père n'existe pas sans retour sur soi-même et sur le monde (à moins que la contemplation ne se transforme en fuite devant soi-même et devant le monde, conduisant ainsi au refoulement). Prier est en même temps qu'un regard tourné vers le Père céleste, une rétrospection sur la réalité personnelle et sur la réalité du monde entier ; c'est en même temps nommer le Père, et se nommer soi-même ainsi que le monde au sens le plus large. Prier, c'est regarder, contempler, disions-nous. Cela veut dire : reconnaître, donc nommer, car la reconnaissance chez l'être humain se fait par

le langage. (Le langage ne peut certes être réduit au langage parlé au sens étroit, il existe bien d'autres formes de langage, mais ces formes – les divers arts – sont elles-mêmes complémentaires du langage parlé.) Adam doit nommer les animaux (*Gn* 2,19 ss) ; donc il se montre en cela comme cultivateur et conservateur de la création terrestre visible (*Gn* 2,15 ; 1,28). Dans le récit de la tentation, Adam et Ève et puis Caïn sont confrontés pour ainsi dire à leurs bêtes intérieures : il en va de même de Jésus lors de sa tentation (voir *Mt* 1,13). La différence entre les récits d'origine et celui de la tentation de Jésus est dans le premier la dénomination inexacte (*Gn* 3,1 ss) et même manquante (*Gn* 4,8) des choses, c'est-à-dire des potentialités données ; dans le deuxième, c'est leur dénomination expresse et précise, donc leur évaluation à la lumière de la parole de Dieu, du regard porté sur le Père céleste. Ce n'est pas là où on se contente de demi vérités, là où il y a de l'étouffé et du refoulé, ce qui a des répercussions vraiment démoniaques ; mais c'est là où il y a une reconnaissance et une dénomination simples et véridiques des potentialités données et là où elles sont pénétrées par Dieu (on pourrait dire : où elles sont baptisées par la Parole de Dieu) que les potentialités deviennent constructives, conformes à la création.

Prier et jeûner

Par la prière, les démons ou potentialités ambivalents sont soumis à Dieu, et ainsi, ils deviennent des puissances angéliques. « Le diable le laissa là. Et voici, les anges s'approchent de lui et le servent » (*Mt* 4,11). La prière inclut le jeûne, j'entends le jeûne vis-à-vis des exigences absolues, absolutistes, donc démoniaques des potentialités. Nous avons parlé, à propos de la création, du jeûne en rapport à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, en rapport à l'illusion totalitaire. La tentation à laquelle Jésus est confronté est la même. Le jeûne a un rapport avec la limitation (*limitatio*). La tentation est celle de l'illimitation (*illimitatio*) dans l'avoir, le savoir, le pouvoir. Tandis que Jésus se voit lui-même et le monde devant Dieu, il reconnaît sa limite qui lui est imposée en tant qu'être humain, et de là grandit dans sa vocation confirmée dans son baptême.

Dans le jeûne de Jésus comme expérience de lui-même, du monde et de Dieu, notre chemin de baptême, chemin du combat spirituel, est anticipé et fondé. Car « le disciple n'est pas au-dessus

de son maître, ni le serviteur au-dessus de son Seigneur. Il suffit au disciple d'être comme son maître et au serviteur comme son Seigneur » (*Mt 10,24-25*).

Combat spirituel comme combat pour le discernement des esprits, du bien constructif et du mal destructeur. Discernement des esprits par la prière et le jeûne. Puis combat spirituel comme action. Et en succombant, combat spirituel comme pénitence, et donc à nouveau comme prière, jeûne et action.